



BULLETIN COMMUNAL INTERMÉDIAIRE

JUIN 2021

Cela fait tout juste un an que le nouveau conseil municipal s'est installé et je profite de ce bulletin intermédiaire pour évoquer deux dossiers sur lesquels nous avons travaillé ces derniers mois et qui concernent votre environnement.

Il s'agit d'une part d'un projet de création d'une centrale photovoltaïque sur 45 ha à proximité du lotissement de La Borde, et d'autre part d'un projet de création d'un centre de vacances ou d'un centre de formation au lieu-dit Le Rabot qui s'est transformé par la suite en un projet de construction de plusieurs maisons individuelles. Ce dernier projet, tel qu'il nous a été présenté, ne correspond pas au P.A.D.D. (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) débattu en janvier 2020 et le porteur de projet en a été informé en début d'année.

Le projet de la centrale photovoltaïque n'en est qu'à sa phase d'étude mais il avance petit à petit. J'ai déjà rencontré certains des Nucériens propriétaires des parcelles qui se trouvent à proximité des terrains concernés. Je me tiens à la disposition de tous et plus particulièrement des résidents de La Borde, pour évoquer ce sujet avec eux.

J'avais évoqué dans le bulletin annuel la défense incendie du Neuillon qui s'avère insuffisante. Nous prévoyons de débiter les travaux à la fin de l'été 2021. Notre choix s'est porté sur une cuve enterrée de 60 m³. Nous avons obtenu une subvention de l'État qui couvre 40 % du montant estimé des travaux et avons également sollicité le Département et la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais. Les réponses ne nous sont pas encore parvenues.

J'ai signé une convention de traitement des eaux usées du secteur de La Montagne, contrat liant Véolia (qui assure le traitement des eaux usées) et les communes de Lorris et Noyers. Pour rappel, les eaux usées de ce secteur sont acheminées jusqu'à la station d'épuration de La Millardière, propriété de la ville de Lorris, via le réseau de canalisations appartenant à Noyers. Les factures d'assainissement que recevront les abonnés de ce secteur seront désormais émises par la Commune de Noyers et non plus par Véolia.

La première tranche des travaux de restauration de l'église va débiter au mois de septembre prochain. Ils dureront environ 6 mois. Le coût total est d'environ 300 000 € T.T.C. subventionné par des fonds publics (à ce jour 108 000 € provenant de l'État et du Département). Nous avons souscrit un emprunt de 150 000 € auprès du Crédit Agricole et une souscription va être lancée auprès de la Fondation du Patrimoine.

Nous allons changer tous les ouvrants du logement du presbytère qui est occupé par une locataire et faire les travaux d'accès à la mairie aux personnes à mobilité réduite. Le Département nous a octroyé une subvention de 35 % pour ces travaux.

Les résultats obtenus après cette première année de mandat sont l'aboutissement du travail d'équipe accompli par l'ensemble des adjoints et des conseillers. Je les remercie tous.

Chacun a pu remarquer les travaux d'embellissement du centre bourg qui nous ont valu un label « cœur de village fleuri du Loiret ». Cette distinction a été obtenue grâce au travail et aux initiatives des agents communaux.

Les secrétaires de la mairie ont su faire face aux événements de cette première année de mandat. Il leur a fallu s'adapter à de nouvelles habitudes, aider les conseillers nouvellement élus, gérer les dossiers que j'ai évoqués ci-dessus et ceci en continuant à apporter un service de qualité aux Nucériens. Afin de faciliter l'organisation de leur travail, je leur ai demandé de n'ouvrir le standard téléphonique de la mairie qu'aux heures d'ouverture de celle-ci. Elles rappellent systématiquement les personnes qui ont laissé un message. Pour ma part, je me mets à la disposition de tous pour gérer les urgences et vous demande de ne pas hésiter à m'appeler. La mairie est ouverte au public le mardi de 16h à 19h, le mercredi et le jeudi de 10h à 11h30 et le vendredi de 16h à 18h. Nous avons décidé de rétablir le concours des maisons fleuries. Pour y participer vous pouvez vous inscrire dès maintenant en mairie, et ceci jusqu'au 20 juin prochain.

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons un très bel été en espérant très sincèrement qu'il permettra la reprise d'une vie sociale plus conforme à nos habitudes et qu'il nous donnera à toutes et tous enfin l'occasion de nous rencontrer.

ADRESSE DE LA MAIRIE :
9, RUE DE LA MAIRIE,
45260 NOYERS

TÉLÉPHONE : 02 38 92 40 72

ADRESSE MAIL :
NOYERS.MAIRIE@ORANGE.FR
SITE WEB : WWW.NOYERS.FR

Le Maire,
Marie-Annick Marceaux.

Commissions municipales

Environnement, Urbanisme (hors PLUiH), Voirie, Espace Public	Angélique BEAUDOIN Jacques AUBERT, Sarah BADER, Christiane DENIZARD, Yannick GERVAIS, Florence QUIGNON.
PLUiH, Assainissement	Angélique BEAUDOIN, Pierre BADER, Hubert DÉPREZ, Yannick GERVAIS, Jacques FOUCHER, Richard MARCEAUX.
Finances	Martine CORDIER Jacques AUBERT, Angélique BEAUDOIN, Christiane DENIZARD, Jacques FOUCHER, Florence QUIGNON.
Écoles, Jeunesse, Délégués aux Conseils d'Écoles	Marie-Annick MARCEAUX Sarah BADER, Sylviane CAILLE.
Appel d'Offres	Marie-Annick MARCEAUX Titulaires : Martine CORDIER, Jacques FOUCHER, Florence QUIGNON. Suppléants : Pierre BADER, Christiane DENIZARD, Richard MARCEAUX.
Travaux	Angélique BEAUDOIN (hors Église) Richard MARCEAUX (Église) Pierre BADER, Martine CORDIER, Hubert DÉPREZ, Jacques FOUCHER.
Communication, Internet, Événementiel	Richard MARCEAUX Pierre BADER, Sarah BADER, Sylviane CAILLE, Christiane DENIZARD.
Cimetière	Martine CORDIER, Jacques FOUCHER, Yannick GERVAIS, Richard MARCEAUX, Christiane DENIZARD.
C.C.A.S.	Angélique BEAUDOIN Membres du Conseil Municipal : Sarah BADER, Sylviane CAILLE, Christiane DENIZARD, Florence QUIGNON. Membres extérieurs : Audrey COME, Jean-Pierre NICOLLE.
Correspondant Défense	Yannick GERVAIS
Protection des Données	Pierre BADER

Délégués au sein des Syndicats, organismes intercommunautaires et extérieurs

Délégués à la Communauté de Communes Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais	Titulaire : Marie-Annick MARCEAUX Suppléante : Angélique BEAUDOIN
Syndicat des Eaux de Lorris	Titulaires : Jacques AUBERT, Martine CORDIER Suppléants : Marie-Annick MARCEAUX, Jacques FOUCHER
Syndicat des Eaux d'Oussoy	Marie-Annick MARCEAUX, Martine CORDIER
EPAGE du bassin de Loing	Titulaire : Martine CORDIER, Suppléante : Sylviane CAILLE
CLI Dampierre	Titulaire : Christiane DENIZARD Suppléante : Martine CORDIER
ADAPA	Titulaire : Angélique BEAUDOIN Suppléante : Sylviane CAILLE
CNAS	Martine CORDIER

Délégués par la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais

SICTOM	Titulaire : Richard MARCEAUX - Suppléante : Marie-Annick MARCEAUX
CLI Dampierre	Suppléante : Marie-Annick MARCEAUX

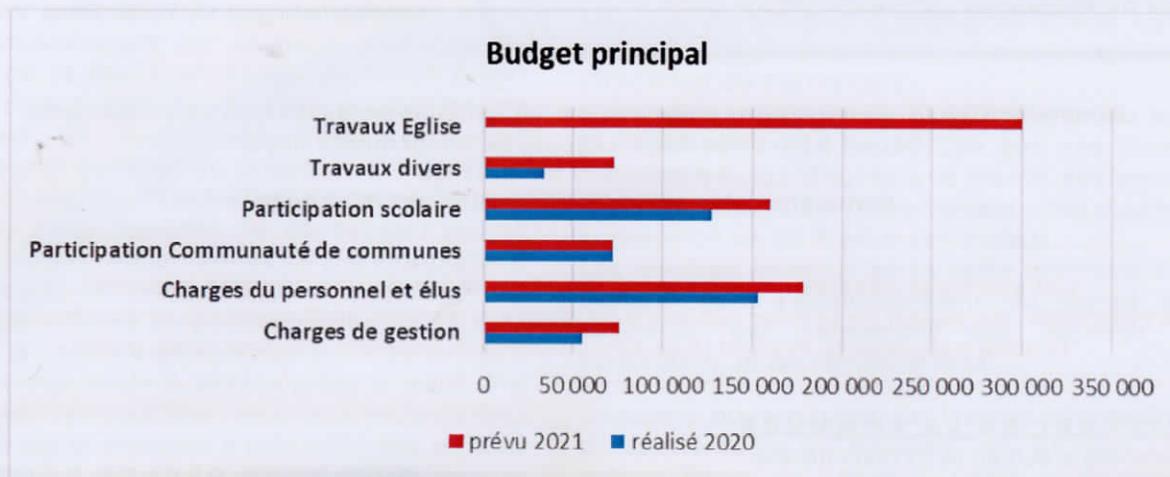
Les finances de la commune

BUDGET PRINCIPAL Les dépenses essentielles

	Réalisé 2020 en €	Prévu en 2021 en €
Charges de gestion	55 536	76 221
Charges du personnel et élus	153 500	178 420
Participation Communauté de communes	72 000	72 000
Participation scolaire	127 000	160 000
Travaux divers	34 000	73 000
Travaux Eglise		300 000
Emprunt		190 000

Le montant de 73 000 prévu au budget 2021 pour des travaux représente la défense incendie du Neuillon, le remplacement des ouvrants du logement du presbytère et l'accès PMR (personnel à mobilité réduite) de la mairie.

L'augmentation conséquente du montant des frais de scolarité est due à un nombre plus important d'enfants scolarisés.

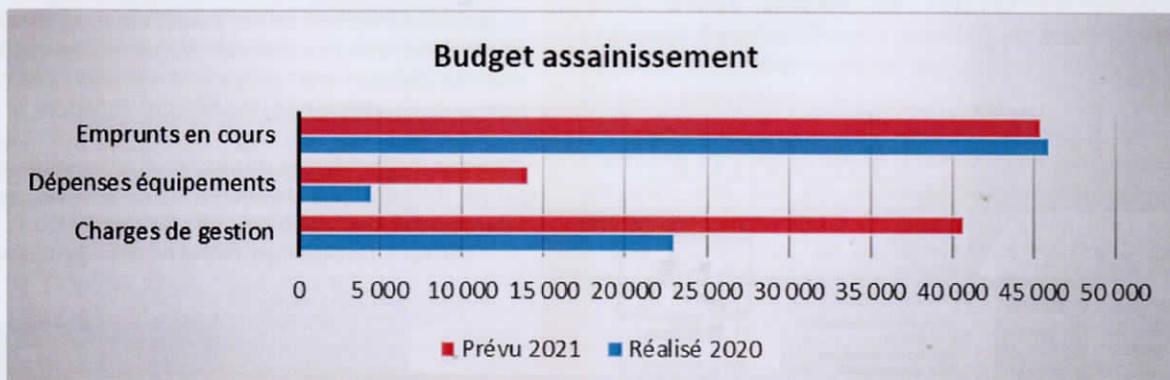


BUDGET ASSAINISSEMENT Les dépenses essentielles

	Réalisé 2020 en €	Prévu 2021 en €
Charges de gestion	23 018	40 672
Dépenses équipements	4 448	14 000
Emprunts	46 001	45 425

Nous prévoyons le remplacement des biodisques de la station d'épuration du bourg (qui selon notre prestataire auraient déjà dû être changés il y a quelques années) et provisionnons des dépenses que nous pourrions avoir sur les différents postes de relevage de La Borde.

Le coût de traitement des boues avant épandage va lui aussi augmenter, hygiénisation plus onéreuse à cause du Covid 19.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2021

- 18 juin : Commémoration de l'Appel du 18 Juin (Municipalité)
- 19 juin : Concours de Pétanque (La Noiseraie)
- 13 juillet : Fête Nationale (Municipalité et La Noiseraie)
- 12 septembre : Repas des aînés (Municipalité)
- 19 septembre : 2ème Randonnée des Moulins - Route et Marche (La Noiseraie et Cyclo-Club de Noyers)
- 2 octobre : Opération « Nettoyons notre village » (Municipalité)
- 9 octobre : Concert (La Noiseraie)
- 11 novembre : Commémoration de l'armistice (Municipalité)
- 21 novembre : Loto (La Noiseraie)
- 11 décembre (après-midi) : Noël des enfants (Municipalité et La Noiseraie)
- Vœux du Maire 2022 : samedi 8 janvier 2022



Communiqué de M. Guy Mezard, Président du Club Amitié 3ème âge :

Compte tenu de l'amélioration des conditions sanitaires du pays, il est probable que les activités du club reprennent avant la fin de l'année tout en respectant les gestes barrières ainsi que les conditions vaccinales. Selon les conditions de réouverture des salles accueillant le public nous pourrions reprendre les activités du mardi et envisager la tenue du repas de Noël. Les dates susceptibles d'être modifiées seraient alors communiquées ultérieurement.

Communiqué de M. Richard Marceaux, Président de l'APN :

Les manifestations sont reportées à 2022.

Dimanche 20 juin : Rando-Ferme organisée par les agriculteurs du GDA de Varennes-Lorris.
Départ à 8 h de La Gégère (Route de Rougemont), Noyers.
2 parcours : 7 km et 13 km
Renseignements au 06 77 00 52 68 ou 06 76 47 99 93

Les élections départementales et régionales auront lieu les 20 et 27 juin 2021.
ATTENTION : En raison de la crise sanitaire les bureaux de vote sont déplacés et se situeront à la salle polyvalente Raffard (Rue des Genièvres). Bureaux ouverts de 8h à 18h.

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Un grave incendie a eu lieu le 10 mars dernier sur les serveurs qui abritaient notre site. Malheureusement les données qui y étaient stockées sont irrécupérables. Net15, la société en charge de l'hébergement et de la maintenance de notre site, a mis en œuvre les opérations nécessaires pour sa reconstruction. Il nous appartient maintenant d'y insérer toutes les informations que vous aviez l'habitude d'y trouver et espérons que ce travail sera terminé d'ici quelques semaines.

Vous avez plus de 70 ans et/ou vous souffrez d'un handicap, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie afin qu'un membre du CCAS puisse vous contacter en cas de canicule, intempéries ou autre évènement grave.

PANNEAU POCKET

SOYEZ
**ALERTÉ
PRÉVENU
INFORMÉ**

PANNEAUPOCKET
« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter la mairie s'est équipée de l'application **PanneauPocket**

Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

UN JEUNE NUCÉRIEN S'EST INSTALLÉ :

Installation
Dépannage
Formation

À Domicile sur rendez-vous
Mesures Anti COVID appliquées
07 68 93 36 73
id@informatique45@gmail.com
Twitter : @informatique45DF
La lievre Hyltan



IDF Informatique
L'informatique pour tous

QUELQUES RÈGLES POUR « BIEN VIVRE ENSEMBLE »

Les travaux de jardinage et/ou bricolage engendrent des nuisances sonores et ne sont autorisés que de 8h à midi et de 14h à 19h la semaine, et de 10h à midi le dimanche et jours fériés.

Le brûlage à l'air libre est interdit toute l'année. Les dépôts sauvages d'ordures ménagères et de végétaux sont interdits, que ce soit à proximité des points d'apport volontaire ou dans les fossés, etc.

Il est interdit de déverser dans le réseau d'assainissement des ordures ménagères (dont les lingettes même si elles sont biodégradables), les huiles et graisses végétales, de vidange etc. Le non-respect de cette interdiction entrave le bon fonctionnement des pompes de relevage et entraîne des réparations parfois coûteuses. Nous avons remarqué que les incidents interviennent toujours sur les mêmes pompes et un courrier sera adressé aux habitants concernés.

Chaque propriétaire est tenu d'entretenir ses haies qui ne doivent pas déborder chez son voisin et gêner la signalisation routière. Les terrains situés dans les zones d'habitation doivent être entretenus.